

fenêtre sur ■ Bourg en Gironde

Journal d'Information de BOURG EN GIRONDE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - n°5 - 2007



DOSSIER

Bourg en Gironde et nulle part ailleurs



ACTUALITÉ

Agenda 21 : Un questionnaire pour l'avenir



L'été des services jeunesse
tout un programme !!!

Bourg en Gironde

Fenêtre sur l'Estuaire



www.bourg-en-gironde.fr



05 57 68 31 76



Le sommaire de ce numéro met bien en évidence le foisonnement d'activité qui règne en ce moment à la communauté de communes. Du foisonnement à la pagaille, il peut n'y avoir qu'un pas, mais nous essaierons d'éviter ce travers. Par contre le terme de foisonnement correspond bien au travail accompli par les différents services de la communauté, celui d'une ruche. Services offerts aux personnes âgées ou handicapées (RPA, transports et aides ménagères), aux jeunes (Crèche en construction, Centre de loisirs, et Point d'accueil jeunes), et à toute la population en général aux travers des différentes permanences de la Maison des Services au Public. N'oublions pas au passage la création récente d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Parallèlement et après des années d'efforts accompagnées de kilos de dossiers soumis aux différents organismes concernés, c'est finalement en 2007 que plusieurs réalisations vont voir le jour, renforçant le foisonnement déjà évoqué.

En fait, tous ces projets figuraient dans les orientations que nous avions prises dès le début de ce mandat. Nous avions choisi de faire porter nos efforts de développement économique sur la vocation naturelle de notre canton : le tourisme.

"c'est finalement en 2007 que plusieurs réalisations vont voir le jour"

En développant l'offre de véritables produits touristiques, en rendant visible notre environnement, en le faisant savoir, nous voulons augmenter le nombre de nos visiteurs, même s'ils ne passent, pour le moment, qu'un jour sur notre territoire.

Si nous créons ainsi un flux de clientèle significatif, les professionnels pourront jouer leur rôle et développer ou créer les outils nécessaires à un meilleur accueil. Si nous arrivons à faire, qu'un jour, un bordelais sur dix, ajoute spontanément notre canton, à la liste des sites qu'il envisage de visiter lors de ses loisirs, nous ne serions pas loin d'avoir gagné notre pari.

C'est pour cela que nous faisons les itinéraires de découverte, les fenêtres sur l'estuaire, l'antenne d'information et l'aire de camping cars à Pugnac, le camping à Teuillac... et toute la communication correspondante. C'est pour cela que nous espérons faire la Maison de l'Estuaire et que nous soutenons la création de l'Académie Internationale des Sommeliers et de la Civilisation de la Vigne et du Vin.

Développer le tourisme, c'est soutenir non seulement la viticulture, l'hôtellerie restauration, mais aussi toute l'activité économique de notre petite région.

Ceci ne peut pas se faire au niveau de communes isolées, tout au moins quand elles sont de la taille des nôtres. Par contre, au sein de la Communauté, si nous savons poursuivre un véritable effort partagé, nous pourrons, tous, en retirer les fruits. Même si les choses ne vont pas toujours aussi vite qu'on le souhaiterait. Notre devise « Mieux vivre à Bourg en Gironde » pourrait alors être, non seulement celle des habitants du canton, mais aussi celle de nos visiteurs.

Sommaire

Le budget 2007	4
Agenda 21, un questionnaire pour l'avenir !	5
Bourg en Gironde, et nulle part ailleurs	6
De projets en projets...	9
À la Maison des Services au Public	10
Le Projet Éducatif Local (P.E.L.)	11
Prévention de la délinquance	11
Les animations jeunesse de l'été	12
Bilan "Esprit Jeune"	14
La vie associative	15

Bernard SOU
Président de Bourg en Gironde
Communauté de Communes

Le Budget 2007

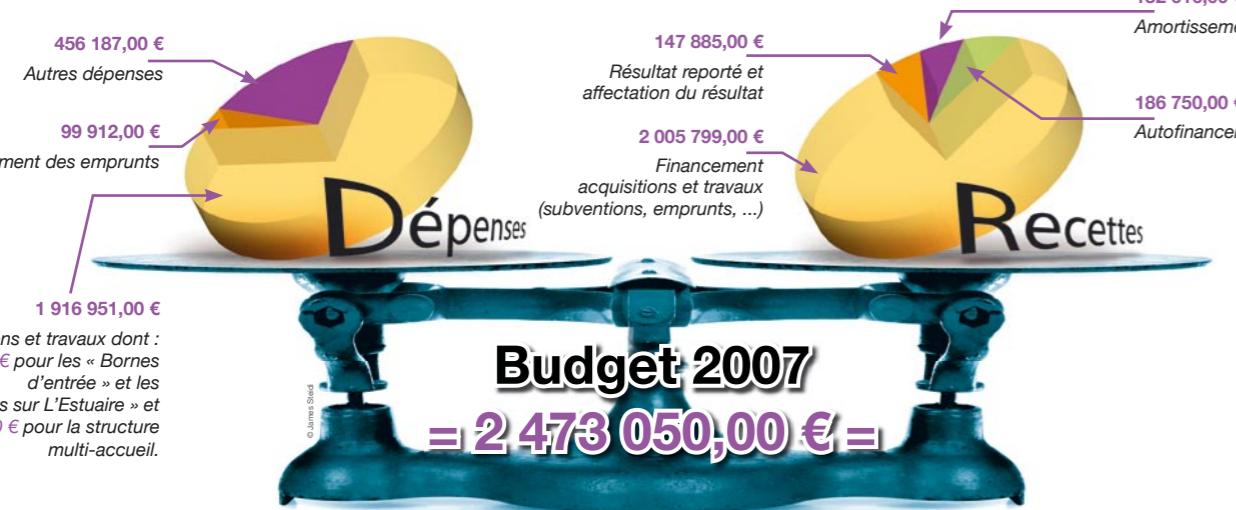
Cette année encore, la Communauté de Communes a pu maintenir le taux de Taxe Professionnelle Unique au même niveau, et a adopté le 29 mars dernier son budget principal qui s'équilibre de la façon suivante :

■ Section Fonctionnement :



■ Section Investissement :

Les dépenses d'investissement, votées en 2007, correspondent, en majeure partie, à des prorogations d'opérations (réalisation des Bornes d'entrées et des Fenêtres sur l'Estuaire, de la Structure multi-accueil à Pugnac et des travaux et acquisition divers). Tous ces investissements sont financés par la collectivité (autofinancement ou emprunt) et par des subventions.



■ Le budget des ordures ménagères

Cette année, les taux de la T.E.O.M. ont été fixés à 17,75% pour la zone relative aux 3 passages et à 26,64% pour celle à 1 passage. Ils ont été déterminés à partir du produit attendu par le S.M.I.C.V.A.L. (138 260,00 € pour 3 passages et 1 386 457,00 € pour un passage, soit un total de 1 524 717,00 €) auquel s'ajoute le solde antérieur de la redevance des ordures ménagères. Les dépenses, égales aux recettes représentent un montant de 1 550 148,00 €.

AGENDA 21 : Un questionnaire pour l'avenir !

Bourg en Gironde, Communauté de Communes, s'est engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2 ans. Le développement durable est pour nous une priorité et nous avons besoin de votre avis pour construire ensemble un projet pour l'avenir. Pour cela, nous vous demandons de remplir et de nous renvoyer le questionnaire qui se trouve dans ce journal.

Ce questionnaire a été établi à partir des thèmes choisis pour la réalisation de notre Agenda 21. Vous serez donc interrogés sur différents domaines qui touchent nos compétences. Ceci ne vous prendra que 10 minutes et l'envoi du questionnaire est gratuit ! Il vous suffit de le glisser dans l'enveloppe T ci-jointe !

Il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse ; nous voulons simplement recueillir votre avis sur les thèmes majeurs sur lesquels nous tenterons d'intervenir.

A la réception des questionnaires, nous les analyserons et dégagerons selon votre opinion les axes stratégiques prioritaires. Une fois ceux-ci déterminés, nous vous invitons à venir en débatte avec nous lors d'une réunion publique. Ce sera alors l'occasion d'avoir un temps d'échange afin de discuter et de construire avec vous nos futurs engagements.

■ Une Journée de sensibilisation... ...qui coule de source !



Le samedi 7 avril dernier, Bourg en Gironde, Communauté de Communes organisait sa première manifestation autour de l'estuaire et de l'esturgeon dans le cadre de la semaine nationale du développement durable.

Cette journée dédiée à l'estuaire se voulait ouverte et accessible à tous, à la fois dans les thématiques abordées et par les activités proposées.

De conférences-débats à la diffusion de documentaires, d'une

exposition agrémentée de maquettes, vidéos et aquariums à l'espace multimédia, les visiteurs ont été sensibilisés à la nécessité de pérenniser la vie de l'estuaire. Pour les plus jeunes, un jeu WWF sur les espèces en voie de disparition, des coloriages, de la peinture et le conte du Bateau Vert ont rencontré un franc succès.

Le soir, le concert de l'école de musique a attiré de nombreuses personnes. L'apéritif offert à tous a été célébré en chanson et dans la bonne humeur. Quant au repas, il a été apprécié de

tous les convives et animé de main de maître par le duo « Comme à la maison ».

BourgenGironde, Communauté de Communes est fière de vous avoir présenté une telle manifestation et réfléchit déjà au thème de l'année prochaine !

La semaine nationale du développement durable est un événement qui a lieu tous les ans et qui est ouvert à tous. Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous les communiquer !



Bourg en Gironde,

et nulle part ailleurs

Cet été, Bourg en Gironde disposera d'une véritable offre touristique, cohérente et complémentaire, qui remplira, nous l'espérons, les objectifs que nous nous étions fixés : accueillir de nombreux touristes, notamment de la métropole bordelaise et du sud-charente et, leur faire découvrir notre territoire et ses nombreuses richesses.



■ Les itinéraires de découverte

Depuis la saison dernière, les itinéraires de découverte audioguidés sont en vente à l'office de tourisme. Malgré une communication légère, le bilan est plus que positif. Près de 150 personnes ont utilisé ce produit depuis sa mise en place. Le principe plaît et les retours sont très encourageants.

Les 3 itinéraires proposés permettent aux visiteurs, de découvrir ou de redécouvrir notre patrimoine, l'histoire de notre canton et ses principales richesses, de manière ludique et en toute liberté.

Ce produit, composé d'un audioguide, d'un road-book (carnet de route), d'une carte et d'un jeu est disponible toute l'année à l'office de tourisme pour la modique somme de 3 euros, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent découvrir ou mieux connaître le canton de Bourg.

Cet été, le produit *Itinéraires de découverte* sera complété des *Fenêtres sur l'Estuaire*, ce qui le rendra plus riche et d'autant plus intéressant. Aussi, une communication plus importante est prévue au démarrage de la saison.

■ Ils en ont parlé...

Michel et Anne-Marie, d'Île-de-France sont venus passer leurs vacances de Pâques auprès de leur famille. Accompagnés de leurs deux enfants, ils ont découvert l'itinéraire audioguidé « Terroir d'Histoire » :

Michel : *C'est très intéressant. Nous venons souvent dans la région, mais nous n'avions jamais vraiment visité l'intérieur des terres.*

Anne-Marie : *Oui, en plus, les enfants ont adoré. Les questions auxquelles il faut répondre tout au long du parcours les ont beaucoup amusées.*

Michel : *C'est une visite ludique. Cela permet de passer un bon moment en famille où personne ne s'ennuie : ni les parents, ni les enfants.*

Sandrine et John, un jeune couple bordelais :

Sandrine : *Nous avons décidé de passer notre dimanche à Bourg car nous aimons beaucoup cet endroit. A l'Office de tourisme, on nous a parlé des itinéraires audioguidés. Nous avons choisi le circuit qui parcourt le Village ancien.*

John : *C'est la première fois que nous faisions une visite avec un audioguide. On a beaucoup apprécié. On se sent totalement libre.*

Sandrine : *L'appareil est très simple d'utilisation. En plus, John étant britannique, il a préféré écouter les commentaires en anglais.*

John : *Même si nous connaissons déjà Bourg, nous avons beaucoup appris de l'histoire de cette cité.*

André, Jeanne et leurs amis :

André : *Nous sommes un groupe de camping-caristes. Cette année, nous avons souhaité silloner la Haute Gironde. Et ainsi, nous avons fait étape dans le canton de Bourg. On a tout de suite été intéressé par ces itinéraires audioguidés. Notre choix s'est porté sur le circuit « Terre d'Estuaire ».*

Un ami : *Cela nous permet d'être indépendants mais à la fois guidés vers les bons endroits, les points de vue à ne pas rater. Munis de l'appareil et de son livret, nous avons « osé » faire des haltes-dégustations dans les châteaux.*

André : *Nous sommes tous des amoureux des vieilles pierres, alors avec les églises pittoresques dont regorge le canton, nous avons été gâtés.*



■ Les Fenêtres sur l'Estuaire

Situées sur chacun des *Itinéraires*, elles permettront aux visiteurs de silloner le Canton et d'apprécier ses plus beaux sites. Les travaux ont démarré et neuf *Fenêtres* verront le jour cet été :

- Bourg haut où une stèle informative permettra d'indiquer la citadelle et son parc et, de raconter l'histoire de Louis XIV à Bourg.
- Sur le port de Bourg où un cheminement sera créé et au bout duquel un mât sera implanté, marquant une porte d'entrée visible de l'eau. Plusieurs stèles traiteront du thème de la navigation et des transports maritimes. Des bancs et des tables seront installés.
- Sur la terrasse du château Eyquem, le thème abordé sera l'Estuaire et son histoire. Une stèle informative, une rose des vents au sol et une table d'orientation seront réalisées.
- La Fenêtre de Vitescale, traitant de la pierre, des carrières et des maisons troglodytes sera aménagée de cubes de pierre brut de carrière disposés sur un parcours informatif. Des bancs, des tables et des éléments échoués seront mis en place.
- A Furt, la faune et la flore seront mises en avant. Des plaques fixées dans le sol ou dans des roseaux seront portées d'information.
- La Fenêtre de Roque de Thau traitera de la pêche au sens large (poissons, bateaux...) et un ponton de 23 mètres de long permettra aux visiteurs « d'être sur l'eau ».
- Au lieu-dit Puybarbe, sur la commune de Mombrier, une zigourat de 14 mètres de diamètre permettra aux visiteurs d'apprécier le fleuve depuis les terres, au milieu des vignes. Une stèle et 7 plaques fixées au sol sur lesquelles l'information sera imprimée, expliqueront les différents cépages, la terre, le bon vivre et le bien-être.



■ A Bourg, en face du Château de la Grave, un promontoire aménagé sur le thème de la vigne et du vin, permettra aux visiteurs d'apprécier le point de vue remarquable sur les vignes et les villages alentours.

■ Enfin, la dernière Fenêtre est celle du site naturel du Moron. Il en va de soi que la nature sera ici à l'honneur. Un pavillon et deux stèles informatives y seront réalisés.

Désormais, le visiteur pourra apprendre ([Itinéraires de découverte](#)) et voir ([Fenêtres](#)) le Canton sous ses plus belles facettes.

■ “L’Estuaire”

Il sera aussi possible de découvrir notre territoire par le fleuve. En effet, le bateau **l’Estuaire**, acheté par la Communauté de Communes, permettra d'effectuer de petites balades sur l'eau et d'apprécier le Canton autrement, de Bourg à Roque de Thau. Cet ancien bateau de pêche, typique et authentique, partira du port de Bourg, sans réservation, à partir de 4 personnes à bord.

Les habitués et les amoureux du fleuve ne retrouveront pas cette année la gabarre qui partait de Bourg. Ce bateau connaît actuellement quelques travaux de sécurisation et est en cours d'acquisition par le Conseil Général de la Gironde. La communauté de communes espère revoir cette gabarre sur ses rives et s'est positionnée au niveau du département pour un futur partenariat.

En revanche, il sera possible de naviguer sur la Ginette, la vedette coquette de l'estuaire, toutes les semaines. David De Souza et Thierry Teillet peuvent accueillir près de 75 personnes et les emmener à la découverte du « centre-estuaire » au rythme des flots (1h15 de balade). Les amateurs de bon vin et de bateau seront quant à eux enchantés par les « apéros Ginette » proposés au départ de Bourg, tous les dimanches, dès le 10 juin, à 10h45, 11h45 et 12h45. Enfin, ils organiseront des départs de Pauillac à la découverte de Bourg.

David Decouzon propose également aux particuliers des sorties personnalisées et commentées à bord de ses bateaux (deux vedettes de 12 et 25 personnes). Les embarquements sont possibles tout au long de l'estuaire.

■ “La Maison de l’Estuaire”

La **Maison de l’Estuaire** (espace muséographique et scénographique sur l’Estuaire et la batellerie ancienne), dans les locaux de l’ancienne Vinifera (et ancienne verrerie du roi), qui constitue le pivot central du projet de développement touristique vient d’être relancée par la constitution d’un comité de pilotage scientifique et technique avec la participation du WWF, du Conservatoire de l’Estuaire, du Parc de l’Estuaire de Saint-Georges-de-Didonne, de l’association Océan et de l’Université Bordeaux I. La Communauté de Communes est prête, espérons que cette démarche décide nos partenaires (Conseil Général et Conseil Régional) à débloquer les subventions indispensables au démarrage du projet. Il s’agit là de l’élément le plus lourd, mais aussi le plus structurant du dispositif global qui ne prendra tout son sens qu’avec cette réalisation.

■ Informations

Office de Tourisme
de Bourg en Gironde
Place de la Jurade à Bourg
05 57 68 31 76
www.bourg-en-gironde.fr

■ Les Portes d’entrées

Parallèlement aux Fenêtres sur l’Estuaire, cinq bornes signalétiques d’entrée « sortiront de terre » dans le courant de l’été et permettront à Bourg en Gironde de s’intégrer en tant que Communauté de Communes au sein du Pays de la Haute-Gironde.

De projets en projets...

Outre les projets touristiques achevés ou en cours de réalisation, Bourg en Gironde, réalise des aménagements dans tous ses domaines de compétence.

■ L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Comme nous vous l'avions indiqué dans un précédent numéro, la chapelle romane attenante à la Maison des Services au Public sera aménagée en un espace multimédia. Quatre ordinateurs seront en accès libre à Internet et trois permettront de proposer des formations d'initiation et de découverte de l'informatique.



La chapelle sera également un lieu de conservation de la mémoire locale (ouvrages sur l'histoire du Canton, documents, archives...) et un espace d'exposition. Les appels d'offre devraient être lancés dans les semaines à venir et les travaux démarreront dans le courant du second semestre.

■ La vie économique

De l'extension de la zone d'activité de Tauriac au projet de l'Académie internationale de la sommellerie, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, souhaite développer économiquement son territoire.

Cinq hectares de terrains ont été achetés par la Communauté en vue d'étendre la zone d'activité existante à Tauriac. Une étude de faisabilité est en cours, avant de lancer un appel d'offres pour l'aménagement de cette nouvelle zone.

Concernant le dossier de l'Académie internationale de la sommellerie, différents accords ont déjà été obtenus : celui de la banque, de la Communauté de Communes et du Conseil Général de la Gironde pour se porter caution à hauteur de 16,66% du projet. Seul l'avis du Conseil Régional d'Aquitaine manque pour que le projet puisse enfin être lancé dans sa phase opérationnelle. La commission permanente du Conseil Régional se réunit le 23 juillet prochain pour en décider.

■ La Petite Enfance

Le projet de structure multi-accueil, prévue à Pugnac, avance à grand pas. La première pierre a été posée le 29 mai dernier. Six mois de travaux environ et la structure ouvrira en principe ses portes le 1er janvier 2008.

Entre temps, une directrice ou un directeur sera recruté ainsi que les autres corps de métier nécessaires au fonctionnement de la structure. Les places d'enfants seront ensuite attribuées. Toutes les demandes peuvent être adressées à la Communauté de Communes. Elles ne seront en revanche étudiées qu'à la rentrée de septembre.



■ Les autres projets touristiques

Bourg en Gironde a mis en place des *Itinéraires de découverte*, réalise des *Fenêtres sur l'Estuaire*, fait naviguer un bateau de promenade. Il est donc indispensable de communiquer sur ces différents produits, mais aussi de permettre aux visiteurs de rester quelques jours sur nos terres.

■ L'antenne d'accueil touristique :

Nous vous indiquions, dans le journal précédent, que la communauté avait acheté un terrain au lieu-dit Peugeais, en bordure de la nationale 137, sur la commune de Tauriac. Le projet a été validé par le conseil communautaire, le maître d'œuvre retenu. Il s'agit donc de lancer prochainement les appels d'offre pour que soit réalisée sur ce site une « antenne » de l'office de tourisme. Le but de cette opération est de permettre aux visiteurs de s'arrêter dans un endroit agréable (un important aménagement paysager est prévu, tables de pique-nique...) et d'avoir en self-service toute la documentation concernant les produits et les activités touristiques du canton.

■ Les hébergements de plein air :

Une aire de camping-car de 5 emplacements est également prévue à Pugnac, derrière la cave coopérative. Ce projet a pris du retard, mais devrait, nous l'espérons, pouvoir voir le jour pour la saison 2008.

Enfin, le dossier du camping communautaire, envisagé à Teuillac, avance. Les parcelles de terrain sur lesquelles sera réalisé ce camping vont être acquises par la communauté de communes et une première esquisse du projet est en cours de réalisation.

10

À la Maison des Services au Public :

■ Le Point Service C.A.F. :

Le Point Service Caf est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Ce service permet, avec l'aide de l'agent d'accueil, aux allocataires de consulter leur dossier en direct sur Internet, de faire des simulations des droits pour l'allocation logement, d'être informés sur toutes les prestations, de connaître leurs droits et de pouvoir retirer les dossiers. Il est à noter qu'il s'agit d'un point service et non d'une permanence. Aussi, notre agent d'accueil ne pourra instruire vos dossiers. Pour ce faire, une permanence CAF existe à la Maison des Service au Public de Blaye (05 57 42 82 72).

■ Une nouvelle permanence :

“Espace gestion”

Vous désirez créer ou reprendre une entreprise? Vous souhaitez développer votre affaire? Depuis le début du mois de mai, Espace Gestion Nord Gironde vous accueille tous les mercredis de 9h00 à 17h00, sur rendez-vous.

- **Création et Reprise d'Entreprise** : diagnostic de projet, étude de marché, étude financière, choix du statut juridique, montage de plan d'affaire et des dossiers de subventions et de prêts.

- **Développement d'Entreprise** : plan marketing, organisation administrative, mise en place de tableaux de bord et suivi de gestion.

■ Pour + d'infos

Jérôme TROQUEREAU

Tél. : 05 57 51 77 64
www.espacegestion.com



SERVICES JEUNESSE,
MISSION LOCALE,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE, SERVICES
AUX PERSONNES
ÂGÉES, SOUTIEN AUX
ASSOCIATIONS, ...

Le Projet Educatif Local : un outil au service de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Depuis 2004, la Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en place du Projet Éducatif Local (P.E.L.). Il s'agit de favoriser le lien et de développer la cohérence entre les différents acteurs éducatifs qui travaillent et interviennent auprès des enfants et des jeunes du territoire.



■ Le PEL s'articule autour de quatre objectifs généraux :

- Contribuer à l'apprentissage de la vie sociale et à l'intégration de l'ensemble des enfants et des jeunes dans la société et la vie locale en partenariat avec les familles ;
- Contribuer à la responsabilisation des jeunes, leur autonomie, leurs capacités d'initiatives et d'échanges culturels ;
- Contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement de chacun d'entre eux ;
- Contribuer au lien social en renforçant l'implication des parents et le partenariat avec le tissu associatif et les acteurs éducatifs locaux et institutionnels.

■ Trois axes prioritaires ont été dégagés :

- Accessibilité aux pratiques sportives et culturelles du canton via :
 - la création du répertoire des associations ;
 - la mise en place de tarifications à barèmes au sein des services CLSH, PAJ et Sports Vacances.
- Insertion, prévention, citoyenneté des enfants et des jeunes. Circulation de l'information auprès des jeunes et des familles via :
 - la mise en place d'une bourse aux projets pour les 13-25 ans ;
 - la reconduction du Conseil Local des Jeunes 12-25 ans ;
 - la participation au Réseau Ecoute Appui et Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P) de Haute-Gironde.
- Développer le partenariat avec les établissements scolaires et amplifier les actions périscolaires via :
 - le prêt de matériel audio-visuel ;
 - le soutien aux ateliers périscolaires : BD, jonglerie, ...

Ces trois axes sont suivis par un groupe de travail ouvert à tous ceux qui souhaitent faire progresser le sujet. Les prochaines dates seront disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Prévention de la délinquance :

Le 8 mars dernier, le Conseil Communautaire a décidé de la mise en place d'un C.I.S.P.D. (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier et des actions mises en place dans nos prochains numéros et sur notre site Internet.

11

Les animations jeunesse de l'été



■ Le Centre de Loisirs

Comment puis-je inscrire mon enfant au Centre de Loisirs cet été ?

Il faut retirer un dossier au bureau du Centre de Loisirs, situé à la Maison des Services au Public. Quand le dossier est complet, vous reprenez contact avec nous pour fixer un rendez-vous et finaliser l'inscription.

À quel moment commencent les inscriptions ?

Elles ont commencé depuis le mois de mai. Ne tardez-plus !

Où est situé le Centre de Loisirs et quelles sont les dates d'ouverture et les horaires ?

L'accueil du Centre de Loisirs se fait dans les locaux des écoles de TAURIAC, du 9 juillet au 10 août, de 7h30 à 18h30.

À partir de quel âge accueillez-vous les enfants ?

L'enfant doit avoir 3 ans révolu et pas plus de 13 ans.

Qu'elles sont les activités proposées ?

Toutes les semaines un thème différent est abordé, nous organisons une activité à la piscine et une sortie par semaine telle que : initiation pêche, escalade dans les arbres, spectacle des arts du cirque, chasse au trésor etc... En juillet un temps fort autour des arts de la rue, avec des intervenants cirque, jonglerie, équilibre, percussion et danse acrobatique, est prévu. Ces ateliers aboutiront à un spectacle déambulatoire le vendredi 27 juillet.



Organisez-vous des séjours ?

En juillet nous organisons 2 minis-séjours en camping à Soulac et 1 en août au centre hippique du Bois Vieux à St Gervais.

■ Les Sports Vacances

Pour les vacances de cet été, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, organise deux semaines Sports Vacances, les 5, 6, 9, 10 et 11 juillet et du 20 au 24 août.

■ Les inscriptions

Tarifs : à partir de 35 € selon votre barème familial.

Les pré-inscriptions se font par téléphone au 05 57 94 06 80 ou au 06 26 45 35 62. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site Internet de la Communauté de Communes : rubrique sports, loisirs.

www.bourg-en-gironde.fr

Un programme d'activité varié sera proposé aux enfants de 9 à 13 ans : piscine, jeux de raquette, course d'orientation, thèque, basket, flag foot, voile, tchoukball, jeux nautiques, structure gonflable (ventre glisse), foot US, mini olympiade, mini-moto et des journées au stade nautique de Pessac.



■ CAP 33 : Rendez-vous cet été !

Même s'il est trop tôt pour vous communiquer le programme de l'été, nous pouvons d'ores et déjà vous mettre l'eau à la bouche !

Dès le 1er juillet, vous aurez la possibilité de découvrir et de pratiquer de nombreuses activités, seul (à partir de 15 ans) ou en famille : piscine, trial, escrime, tournoi de billes, mini golf, tir à l'arc, jeux vidéos, cinéma en plein air, aviron, musique, jonglage et bien d'autres acitivités dont certaines ne manqueront pas de vous étonner !

Alors pour préparer votre été en toute sérénité, venez récupérer votre programme dès la mi-juin à l'Office du Tourisme, à la Maison des Services au Public ou téléchargez-le sur notre site Internet.

■ Le Pôle Animations Jeunesse (P.A.J.)

Le P.A.J. organise cet été des activités, mini-séjours et sorties pour les 12 / 17 ans. Le Point Rencontre Jeunes (P.R.J.) de Bourg sera ouvert tout l'été, du lundi au vendredi de 14H00 à 17H00. Venez-nous rejoindre !

Le programme des sorties et mini-séjours

Août :

Juillet :

■ Sortie WALIBI AGEN

Mercredi 11 - Tarif 7 €.
24 places, en partenariat avec le P.R.I.J. de Saint-André-de-Cubzac. Prévoir pique-nique.

■ Mini séjour multiglisse

Du mercredi 18 au vendredi 20 - Tarif unique 50 €.
7 places. Kayak de mer, kayak surf, surf/body board. Lège-Cap Ferret.

■ Arts de la rue (accès libre)

Du lundi 23 au vendredi 27.
À partir de 17h00 en face de la piscine de Bourg.

■ Sortie KAYAK

Mardi 24 - Tarif 7 €
12 places. Ambares.

■ Pour + d'infos

05 57 94 06 80 - 06 26 45 35 61
paj@canton-de-bourg.org
www.bourg-en-gironde.fr

■ Pour + d'infos

05 57 94 06 80
culture@canton-de-bourg.org
www.bourg-en-gironde.fr

■ « Les Arts de rue »

Du 23 au 27 juillet à l'entrée du Camping de Bourg. Dans le cadre de l'animation locale, les services PAJ, CLSH et CAP33 vous proposent une découverte des arts de rue. En partenariat avec des associations locales et de Bordeaux, ce projet s'adresse aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux touristes. Au programme : jonglage, équilibre, percussion, clownerie, hip-hop...

c'est trop de la balle..



Bilan « Esprit Jeune »

■ Un premier acte réussi !

Samedi 14 avril a eu lieu le 1^{er} rendez-vous de la manifestation « Esprit Jeune ».

■ L'après-midi : Battle Hip Hop

En partenariat avec le Pôle Animations Jeunes, l'association Melting Anacrouz' a organisé le 1^{er} Battle Hip Hop du canton. Près de 400 personnes sont venues encourager les équipes de danseurs, qui nous ont offert un magnifique spectacle. L'ambiance était à la fête !

■ Le soir : Concert de musiques actuelles

Merci à tous les groupes qui ont clôturé la manifestation par un concert nocturne printanier. TALES (jeune groupe de Zouk bordelais), AGNOS (groupe local de Pop Rock), LA RENVERSE (groupe local gagnant du Tremplin Scènes Croisées 2006 à Cubzac les Ponts), CRESCENDO (groupe de Rap Français bordelais), GANG JAH CREW (jeune groupe de Ragga Dance-All bordelais).

■ Interview de Linda DESIR Présidente de L'association Melting Anacrouz'

Depuis combien de temps l'association existe-t-elle sur le territoire ?

Notre association est présente sur le canton depuis janvier 2005. Au départ nous sommes intervenus par la biais de la Communauté de Communes, sur une période de six mois en proposant des ateliers Hip Hop. Ces ateliers s'étant finalisés par un petit spectacle à Pignac et Marcamps. A l'issue de cette période, nous avons rapidement aperçu que cette discipline nous plaisait aux jeunes. C'est donc pour cette raison que nous avons instauré des cours réguliers à la salle du CAMECEM, à Bourg depuis deux saisons maintenant.

Quelle est l'origine du nom de l'association « Melting Anacrouz' » ?

Nous avions trouvé au départ ANACROUZ' dont l'orthographe exacte est « anacrouse », qui est un terme musical signifiant l'espace musical entre deux temps. Dans un second temps, nous avons complété par MELTING « mélange en anglais » car tous les membres du bureau de l'association sont d'origines différentes : antillais, espagnol, coréen, africain.

En deux ans d'existence, le nombre d'adhérents a-t-il augmenté ?

Oui, effectivement le nombre d'adhérents augmente depuis deux ans. On comptait la saison passée 68 inscriptions et cette année nous sommes passés à 82 adhérents. Je suis ravie de l'engouement et du respect des jeunes pour cette discipline. Ils sont toujours motivés et heureux d'apprendre de nouvelles techniques et surtout de pouvoir s'exprimer par le biais de la danse. Je suis d'autant plus fière de voir que nos élèves sont tous aussi talentueux que d'autres jeunes plus proches de Bordeaux. Il y a un réel potentiel à Bourg.

Penses-tu que l'organisation de ce premier Battle aura des répercussions sur l'association ?

Oui c'est certain. Je ne peux pas dire actuellement que cela nous permettra d'accueillir de nouveaux adhérents, car il faudra attendre la rentrée pour s'en apercevoir. Cependant, le partenariat avec la Communauté de Communes a été très bénéfique car nous avons ensemble organisé un battle de qualité, ce qui a été très apprécié des danseurs bordelais venus pour l'occasion. En revanche, je peux d'ores et déjà dire que cette manifestation nous a apporté une certaine crédibilité vis-à-vis des personnes qui doutaient encore de nos capacités. Nous avons pu faire découvrir à nos élèves et à leurs parents voire à leurs grands parents, une autre facette de ce mouvement. Ce qui est très important pour moi c'est que nous avons pu prouver que le Hip Hop est une discipline accessible et bien est très positive.

La vie associative...

■ L'annuaire des assos sur le net

Vous ne le savez peut-être pas encore et pourtant, il existe ! Un annuaire est en ligne sur le site de la Communauté de Communes : www.bourg-en-gironde.fr, et il est conçu pour vous. Destiné à toutes les associations loi 1901 qui agissent sur le Canton de Bourg, cet annuaire permet à chacun de prendre connaissance des activités qui ont lieu sur le Bourgeais. Il existe bien un répertoire « papier » permettant à ceux qui n'ont pas Internet d'avoir accès équitablement aux activités ouvertes à tous, mais sa conception ne permet pas une mise à jour régulière.

Afin de rééditer un nouveau dépliant pour la rentrée prochaine et de mettre à jour la base de données du site Internet, nous vous proposons de réactualiser vos informations. Pour ce faire, consulter le répertoire des Associations disponible en Mairie ou l'annuaire des associations en ligne sur le site de la Communauté de Communes (sur la page d'accueil, menu de droite). Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet, une borne Internet est en accès libre à la Maison des Services au Public. Les Mairies sont aujourd'hui équipées, elles peuvent également vous venir en aide.



■ L'assos fait sa sauce...

« Réponses au Sénégal »

Encore une association humanitaire !... Oui, mais il y a tant à faire un peu partout dans le monde par rapport à des populations ne bénéficiant pas d'un minimum vital... Pour ce qui nous concerne, nous, jeune association, sommes partis vers le Sénégal non pas pour jouer aux « gentils », mais avec la ferme intention d'aider et non d'assister certains villages à accéder à ce minimum. Cela, nous l'espérons, permettra à une majorité de ces villageois de créer des activités, d'être moins exposés aux nombreuses maladies et aussi et surtout de pouvoir nourrir leurs enfants et leur offrir l'accès à l'école.

Ainsi, nous sommes fixés sur un bourg nommé SANGHE situé à l'ouest du Sénégal et composé de 16 villages pour une population globale de 3000 habitants. Nous tenons à rester sur ce secteur et ce secteur seulement afin de ne pas nous disperser et risquer de perdre notre efficacité mais aussi notre crédibilité à l'instar parfois des très grosses associations. Nos actions sont très concrètes et s'opèrent sur le terrain lors de nos différentes missions sur place ; à titre d'exemple, nous sommes en ce moment sur le projet d'équiper correctement une savonnerie artisanale locale permettant ainsi à plusieurs femmes d'avoir une activité rémunératrice qui leur permettra entre autre chose de pouvoir payer l'école à leurs enfants et peut être d'acheter un peu de nourriture.... Les besoins sont grands et nous avons besoins de bonnes volontés.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons nous faire connaître bien sûr ! Mais aussi vous dire que nous serions heureux de pouvoir compter de nouveaux adhérents parmi la population du canton de Bourg ! La présidence de l'association est assurée par une de vos concitoyennes, il va donc sans dire que nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

■ Association « Réponses au Sénégal » - 8 La Galoche à PUGNAC - 06 17 81 65 28

■ Gros plan sur... Erick Le Levreur

Dans son atelier à Bayon, Erick Le Levreur, modèle la terre, le mortier, sculpte la pierre, le bois, peint sur bois, toile ou verre : « Une bouteille de vin est un excellent support pour la peinture. Un des axes principaux de mes créations est la personnalisation. Pouvoir répondre aux souhaits d'un client, en reproduisant un thème qui lui est cher (portrait, maison, animaux de compagnie etc.). Tout est réalisable, l'idée de la bouteille peinte, cadeau unique, que l'on peut conserver pendant de longues années, marque un événement. En ce moment, je modèle en terre, des personnes que j'ai photographié ; la réalisation de leur buste, bien souvent un peu caricaturé, offre une complicité avec le modèle. Grâce à Internet, ils peuvent suivre l'évolution de mon travail. J'aime demeurer curieux de toute matière, tel le mortier, résistant si bien aux intempéries, sans oublier le bois et la pierre ! »

■ Erick Le Levreur - 05 57 64 92 74 - erick.lelevreur@laposte.net

■ Info :

Contactez-nous avant le 15 juillet pour la mise à jour de votre fiche associative.

Service Culturel et Vie Associative

05 57 94 06 80

culture@canton-de-bourg.org



BOURG EN GIRONDE, Communauté de Communes

8 au Mas - 33710 Bourg
Tél. : 05 57 94 06 80
Fax : 05 57 94 06 14
info@canton-de-bourg.org

www.bourg-en-gironde.fr

Horaires d'ouverture :

*Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00*

■ Les Mairies du Canton

	Tél. :	Fax :
■ BAYON	05 57 64 84 11	05 57 64 82 62
■ BOURG	05 57 68 40 04	05 57 64 39 84
■ COMPS	05 57 64 80 29	05 57 64 80 29
■ GAURIAC	05 57 64 80 08	05 57 64 89 13
■ LANSAC	05 57 68 40 33	05 57 68 35 57
■ MOMBRIER	05 57 64 39 36	05 57 64 20 20
■ PRIGNAC ET MARCamps	05 57 68 44 44	05 57 68 38 40
■ PUGNAC	05 57 68 80 31	05 57 68 92 72
■ SAINt Ciers DE CANESSE	05 57 64 91 40	05 57 64 94 17
■ SAINt SEURIN DE BOURG	05 57 68 44 74	05 57 68 36 25
■ SAINT TROJAN	05 57 64 36 10	05 57 64 64 26
■ SAMONAC	05 57 68 43 51	05 57 68 38 39
■ TAURIAC	05 57 68 43 33	05 57 68 36 01
■ TEUILLAG	05 57 64 34 55	05 57 64 22 25
■ VILLENEUVE	05 57 64 87 24	05 57 64 81 57

■ Les Urgences

■ Hôpital de Blaye	05 57 33 40 00
■ Hôpitaux de Bordeaux	05 56 79 56 79
■ Hôpital de Libourne	05 57 55 34 34
■ Centre des grands brûlés	05 56 79 54 62
■ Centre anti poison	05 56 79 54 62
■ Femmes info service violence conjugales	01 40 33 80 60
■ Drogues info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 23 13 13
■ SIDA info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 84 08 00
■ Enfance maltraitée	119
■ Info Cancer service	0 810 820 821
■ Accueil sans abri	115
■ Urgences dans toute l'Europe	112
■ SIAEPA du Bourgeais (eau potable et assainissement)	05 57 68 22 36
■ EDF (sécurité dépannage)	0 810 33 30 33
■ GDF (sécurité dépannage)	0 810 43 30 33

■ Les permanences

- **M.D.S.I. (Maison de la solidarité et de l'insertion) :**
Assistantes sociales du régime général (Conseil Général), le mardi de 9h30 à 11h30, sur RDV au 05 57 42 02 28.
 - **M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :**
Assistante sociale, lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 sur prise de RDV au 05 57 94 08 84.
Conseiller administratif les 1^{er} et 2^{ème} vendredis du mois sans RDV de 9h00 à 12h00.
 - **C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :**
Permanences : le mardi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 9h30 à 12h00 sans RDV.
 - **C.R.A.M.A. (Caisse Régionale d'Assurances Maladies d'Aquitaine) :**
Assistante sociale, le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 13h00 sur RDV au 05 56 11 68 89.
 - **PACT HABITAT (organisme conseil en amélioration de l'habitat) :**
Le 2^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h00, sans RDV.
 - **C.A.U.E. (Centre Architecture Urbanisme et Environnement) :**
Un conseiller, le 2^{ème} mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur RDV, 05 56 97 81 89.
L'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et le Centre Interprofessionnel du Logement de la Gironde. (C.I.L.G.) peuvent aider au financement des travaux.
 - **CONCILIAUTEUR :**
M. Guérin, le mercredi de 10h00 à 12h00, sans RDV.
 - **MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :**
Tous les lundis, mardis et mercredis matin, sur RDV de 9h00 à 12h00. 05 57 94 06 80. Le mardi de 14h00 à 17h00 sans RDV.
 - **P.A.E.J. (Point Accueil Écoute Jeunes) :**
Psychologue, le jeudi de 14h00 à 17h00, sur RDV au 05 56 44 50 99.
 - **ANPE avec l'association La Clé des Champs :**
Permanence, consultation d'offres d'emplois, accès Internet, sans RDV. Le lundi de 14h00 à 17h00.
 - **Espace gestion :**
Conseil à la création, au développement et à la reprise d'entreprise. Le mercredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 sur RDV au 05 57 51 77 64.